DOUANES SOLIDAIRES SUD

CTSD du 23/06/2017

SOLIDAIRES

Pour le DI seul compte le «timing»

L'ordre du jour du CTSD du 23/06/2017 comportait :
1/ Le transfert de l'activité viticulture de Toulouse-Portet vers Gaillac (point soumis à vote)
2/la transformation du bureau principal de Toulouse-Portet en bureau de contrôle et transfert des fonctions supprimées vers Toulouse-Blagnac (point soumis à vote)
3/Montée en charge du centre d'expertise de Toulouse – Blagnac (point d'information)
4/questions diverses

Le bureau de Toulouse-Portet, point central de ce CTSD, va passer en peu de temps de bureau principal à bureau de contrôle, pôle régional fiscalité énergétique.
Ce qui implique le transfert des activités viti , la perte de la gestion des procédures et de la supervision et l'intégration de toute l'activité fiscalité énergétique de la DR.

Considérer que ces bouleversements dans les conditions de travail ne sont pas importantes comme le fait le DI, c'est nier la réalité et faire peu de cas des agents.
Lors de notre convocation à ce CTSD nous avions demandé par courrier (cf pièce jointe) au DI **de retirer le point 2 de l'ordre du jour comme point soumis à vote,** arguant du fait que le processus en CHSCT avait fait l'objet d'un simple point d'information (projet non important pour l'administration) et non d'un avis motivé du CHSCT (projet important).

Refus du DI qui visiblement ne se préoccupe ni des conditions de travail des agents ni de leur bien être, seul compte le délai de mise en œuvre des réformes et la bonne marche du PSD.

Devant cette fin de non-recevoir, la volonté affichée du DI d'avancer en galvaudant les instances sans réel dialogue, si ce n'est un dialogue de sourds, ajouté au manque de considération envers les conditions de travail des agents impactés, nous n'avons eu d'autre choix que de quitter ce CTSD fantoche, simple exercice voulant faire croire à une dialogue social qui n'est en réalité que de façade.

Les représentants SOLIDAIRES sur le CTSD
JL DENJEAN – E ERRE – N GOU

DOUANES Solidaires

DOUANES SOLIDAIRES SUD

ERRE Éric
Titulaire au CTSD de Montpellier
pour SOLIDAIRES Douanes

à

Monsieur Le Directeur Interrégional des Douanes à Montpellier Président du CTSD

Objet : Point 2 de l'ordre du jour du CTSD du 23 juin 2017

Monsieur le directeur Interrégional,

Pour Solidaires, le CHS CT ne doit pas être un passage obligé, forcé et contraint, dont il faut se débarrasser au plus vite quitte à le galvauder, comme nous le constatons trop souvent dans notre DI.

La transformation du bureau principal de Portet en bureau de contrôle n'a fait l'objet que d'une simple information en CHS CT . Vu les transformations importantes en terme de conditions de travail voire d'effectifs que va subir ce bureau, il est important que le processus d'examen en CHS CT soit mené à son terme avec avis motivé et fasse l'objet d'un vrai débat.

Dans l'attente, nous vous demandons donc de retirer comme point soumis à vote le point 2 de l'ordre du jour du CTSD du 23 juin 2017.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur Interrégional l'expression de ma parfaite considération.

Port la Nouvelle le, 19 juin 2017
Le Secrétaire Interrégional

ERRE Éric